

Cfdt:

**Personnels
Lycée**

Téléphones portables : une régulation à construire

L'usage non régulé du téléphone portable dans les établissements scolaires peut dégrader les conditions de travail des agents et le climat scolaire de l'établissement.

Les revendications CFDT

- **Oui**, il faut **réguler l'usage des téléphones portables** dans les lycées comme demandé par les personnels et les élèves.
- **Non**, il n'y a **pas besoin d'un projet de loi**. Le code de l'éducation permet déjà l'interdiction dans le règlement intérieur.
- **Oui**, il faut **accompagner et outiller les établissements** dans la mise en œuvre qui peut être complexe.
- **Oui**, il faut **renforcer la prévention et l'éducation aux usages** des outils numériques en impliquant la **communauté éducative**.



**Votre voix,
notre action,
VOTEZ Cfdt !**

LYCÉE

Cfdt:

**Personnels
lycée**

Téléphones portables : une régulation à construire

- Un usage non régulé dans les établissements, peut poser de **nombreuses difficultés** pour la **gestion des cours**, pour **assurer la sécurité** des élèves, pour le **maintien d'un climat scolaire favorable** aux apprentissages. Le panel jeunes de la convention citoyenne sur les temps de l'enfant avait aussi **demandé cette régulation**.
- Ce sont les **équipes pédagogiques** qui doivent traiter la problématique du téléphone à l'école, y compris en passant par l'interdiction, mais en **prenant en compte la réalité**. **Ce projet de loi ne répond à aucune des nombreuses questions de mise en œuvre**.
- Le ministère et les collectivités doivent **donner les moyens nécessaires**. On digitalise de plus en plus d'usages : carnet de note, cahier de texte, applications pédagogiques, enregistrement à la cantine, Parcoursup... **interdire le téléphone obligerait à revoir tous ses usages** qui se font avec les outils personnels des élèves.
- L'établissement doit construire un **projet partagé** qui embarque les personnels, les élèves et leurs parents. Imposée ainsi, l'interdiction infantilise les élèves — pour une part des adultes. Elle oublie les **enjeux de prévention** et une **éducation nécessaire aux écrans** et plus largement aux **outils numériques** et à leurs usages.



**Votre voix,
notre action,
VOTEZ Cfdt !**